

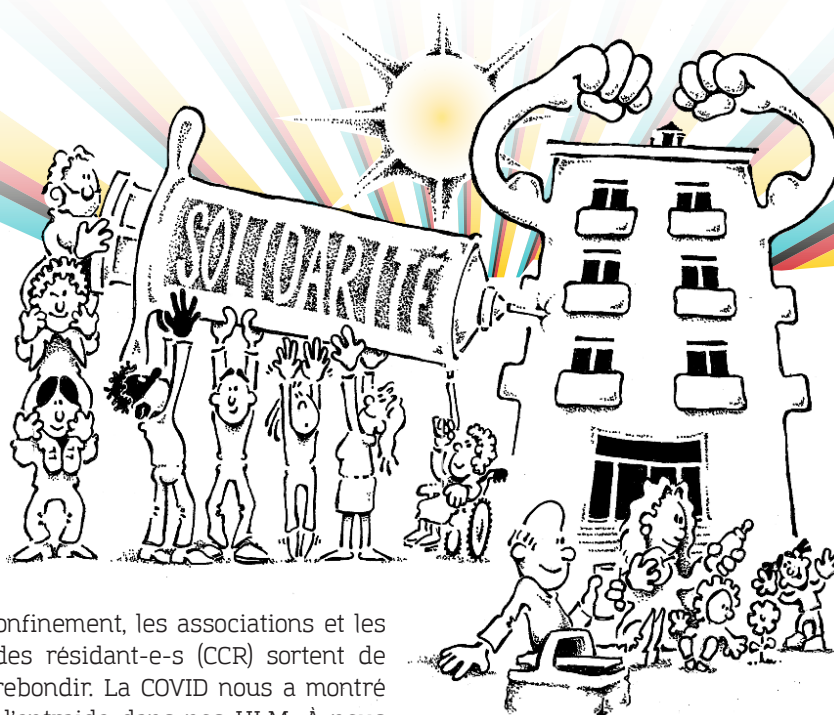


Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec

2520, avenue Lionel-Groulx, local 202
Montréal (Québec) H3J 1J8
514 521-1485 • 1 800 566-9662
flhmq.com • info@flhmq.com

**Invitation au 22^e congrès
les 10 et 11 juin 2022 à Québec**

Une bonne dose de solidarité !



Après deux ans de confinement, les associations et les comités consultatifs des résident-e-s (CCR) sortent de leur dormance pour rebondir. La COVID nous a montré toute l'importance de l'entraide dans nos HLM. À nous d'organiser cette solidarité entre les locataires.

Le 22^e congrès permettra de mettre à l'honneur les réalisations dont nous sommes les plus fiers et démontrera comment l'engagement des locataires contribue à l'amélioration de la qualité de vie dans nos HLM même dans les moments les plus difficiles. Plusieurs locataires viendront témoigner de leurs actions exemplaires et de l'esprit bienveillant qui guide leurs pas.

Évidemment, le congrès sera aussi l'occasion de faire le point sur le financement et la rénovation de nos immeubles dans un contexte où le gouvernement de la CAQ a promis dans les prochaines années de consacrer 2,2 milliards \$ de l'entente Canada-Québec pour garantir l'avenir de nos HLM. Ministre et député-e-s de l'opposition seront invités.

Plusieurs ateliers de formation auront lieu durant la deuxième journée du congrès.

Tous les locataires impliqué-e-s dans leur association, leur CCR ou au conseil d'administration de leur office sont invités au congrès afin de venir échanger, se former et faire des propositions pour la bonne marche des HLM au Québec.

Une soirée festive au PUB de l'Université viendra compléter l'évènement.

Nous serons heureux de bien vous accueillir !

Yves Dubé
Président de la FLHMQ

DÉROULEMENT DU 22^e CONGRÈS

VENDREDI 10 JUIN 2022

- 9h00 ► Accueil au Pavillon Lemieux de l'Université Laval pour inscription et collation au Grand Salon du Pavillon Desjardins.
- 10h00 ► Ouverture du 22^e congrès par le président de la FLHLMQ, Yves Dubé au Grand Salon du Pavillon Desjardins.
- 10h15 ► Adoption des procédures pour le déroulement du congrès.
- 10h30 ► Présentation et adoption du rapport d'activités 2021-2022 de la FLHLMQ : 2,2 milliards \$ pour rénover nos HLM !
- 11h30 ► Présentation et adoption du bilan financier 2021-2022 de la FLHLMQ.
- 12h00 ► Dîner dans le Grand Salon.
- 13h30 ► Table ronde sur le thème : « Une bonne dose de solidarité ! »
- Résultats de notre enquête menée auprès des associations
 - Témoignages de locataires actifs
 - Janie Houle, prof. de psychologie communautaire
 - Discours de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest (à confirmer)
- 15h00 ► Pause
- 15h30 ► Ateliers : À partir d'exemples concrets, voyons comment il est possible de mieux organiser l'entraide entre locataires dans nos HLM.
- 17h30 ► Souper au PUB de l'Université.
- 19h00 ► Soirée libre

SAMEDI 11 JUIN 2022

- 7h30 ► Déjeuner à l'Atrium Jean-Guy Paquet.
- 8h30 ► Les congressistes auront à choisir deux ateliers parmi les ateliers suivants :
1. Dans les offices, quels sont les budgets dédiés à l'action des locataires ?
 2. La communication positive - À la rescousse du commérage et des gérants d'estrade ?
 3. Rénovation : Comment être consulté sur les travaux et les dédommagements possibles ?
 4. Quelles sont les règles qui permettent un bon partenariat entre les associations de locataires, le CCR et l'Office ?
 5. Quelles sont les mesures nécessaires pour permettre aux locataires en perte d'autonomie de continuer à vivre en HLM ?
- 10h00 ► Pause
- 10h30 ► Deuxième série d'ateliers de formation et d'échange entre locataires.
- 12h00 ► Dîner au Grand Salon
- 13h00 ► Plénière d'adoption des propositions.
- 14h30 ► Mot de clôture du président de la FLHLMQ, Yves Dubé, et annonce de la date du prochain congrès.
- 14h45 ► Levée du 22^e congrès.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **Date** 10 et 11 juin 2020.
- ▶ **Où** Université Laval à Québec, Pavillon Desjardins.
- ▶ **Qui peut participer ?**
 - Il faut être MEMBRE de la FLHLMQ ;
 - Chaque association ou CCR peut déléguer deux (2) membres avec droit de vote ;
 - Sont aussi invité-e-s les représentant-e-s des locataires au CA des offices (sans droit de vote).
- ▶ **Frais d'inscription**
 - 100 \$ par personne, incluant l'hébergement, les repas pris sur place et le transport.
 - 35 \$ par personne n'ayant pas besoin d'hébergement (résident-e-s de la région de Québec).
- ▶ **Transport**

Des autobus nolisés prendront les participant-e-s à divers points de rencontre le long des autoroutes 20 et 40. Ailleurs, nous organisons le covoiturage et remboursons 0,45 \$ / km aux conducteurs qui accepteront de prendre des passagers.
- ▶ **Hébergement**

Chambres de résidence universitaire avec toilettes communes à l'étage. Si vous avez des besoins particuliers, il faut nous contacter.
- ▶ **Repas**

Les repas pris sur place sont inclus dans le prix.
- ▶ **Frais de garde**

Les frais de garde sont remboursés à 25 \$ la journée (avec une preuve écrite du gardien).

**PRENDRE
NOTE !**

Voir
flhlmq.com

**Pour toutes questions ou pour des arrangements
en cas de difficultés financières : 1-800-566-9662.**

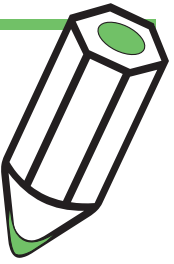
FORMULAIRE POUR SOUMETTRE UNE PROPOSITION AVANT LE 13 MAI

Les associations de locataires et les CCR peuvent soumettre une proposition qui sera discutée lors de la plénière du congrès. Si votre proposition est adoptée, elle deviendra une position officielle de la FLHLMQ.

- ▶ Nous proposons la résolution suivante :

- ▶ Nom de l'association ou du CCR : _____
- ▶ Nom de la personne qui expliquera la proposition : _____
- ▶ Téléphone : _____

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



Veillez faire parvenir votre formulaire d'inscription au plus tard le 13 mai à :
FLHLMQ, 2520 Lionel-Groulx, bureau 202, Montréal (Québec) H3J 1J8

DÉLÉGUÉ-E n°1

Nom _____
Organisme _____
Adresse _____
Appartement _____
Ville _____
Code postal _____
Téléphone _____
Courriel _____

Êtes-vous un des 2 membres votants ? oui non

Cochez 2 choix d'atelier parmi les suivants :

- 1. Dans les offices, quels sont les budgets dédiés à l'action des locataires ?
- 2. La communication positive - À la rescousse du commérage et des gérants d'estrade ?
- 3. Rénovation : Comment être consulté sur les travaux et les dédommagements possibles ?
- 4. Quelles sont les règles qui permettent un bon partenariat entre les associations de locataires, le CCR et l'Office ?
- 5. Quelles sont les mesures nécessaires pour permettre aux locataires en perte d'autonomie de continuer à vivre en HLM ?

DÉLÉGUÉ-E n°2

Nom _____
Organisme _____
Adresse _____
Appartement _____
Ville _____
Code postal _____
Téléphone _____
Courriel _____

Êtes-vous un des 2 membres votants ? oui non

Cochez 2 choix d'atelier parmi les suivants :

- 1. Dans les offices, quels sont les budgets dédiés à l'action des locataires ?
- 2. La communication positive - À la rescousse du commérage et des gérants d'estrade ?
- 3. Rénovation : Comment être consulté sur les travaux et les dédommagements possibles ?
- 4. Quelles sont les règles qui permettent un bon partenariat entre les associations de locataires, le CCR et l'Office ?
- 5. Quelles sont les mesures nécessaires pour permettre aux locataires en perte d'autonomie de continuer à vivre en HLM ?

Hébergement (toilettes communes)

- Pas besoin d'hébergement
- Chambre simple
- Chambre double (participant-e no 1 et no 2)
- Besoins spéciaux (nommer)

Transport

- Voiture (0.45 \$ / km) si covoiturage
- Bus nolisé de la FLHLMQ (autoroutes 20 et 40)
- Autre (mentionner)

Boîte à lunch

- Repas végétariens

Frais d'inscription - Faire le chèque à la FLHLMQ

Nombre de personnes _____ X 100 \$ ou 35 \$ = _____ montant total



**Fédération
des locataires
d'habitations
à loyer modique
du Québec**

2520, avenue Lionel-Groulx, local 202
Montréal (Québec) H3J 1J8
Téléphones : 514 521-1485 • 1 800 566-9662
Télécopie : 514-521-6444
Internet : flhlmq.com • info@flhlmq.com